

N/REF : 12/06/2026 10H08 C:263875 I:36595

PI RESTAURANT

V/Email reçu le Vendredi 12/06/2026 a 10H08

**10 BIS AVENUE FTPF
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : CANOPY
10 BIS AVENUE DES FTPF
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 22 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 10 BIS AVENUE DES FTPF ECHIROLLES RESTAURANT CANOPY M DOLEZON
06 14 24 03 67

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE BAC A GRAISSE MAX 3M3

Donneur d'ordre : M. V DOLEZON

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 19/06/2026 A 08H15:
INTERVENTION POUR POMPAGE ET LAVAGE DE BAC A GRAISSE
CURAGE DES ENTRÉES ET SORTIES
POMPAGE DE 3 METRES CUBES DE BAC A GRAISSE
CONTRÔLE DES ÉCOULEMENTS - OK
VIDANGE DU BAC A GRAISSE EN CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 19/06	2	174,79	305,88
3,00	Traitement déchet en centre agréé	2	168,00	504,00

TOTAL H.T.	809,88
T.V.A. a 20,00%	161,97
TOTAL T.T.C.En EURO	971,85

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN